

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 5-0051 rév. 89**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :  
*The French Committee for Accreditation certifies that :*

**BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE****1 place Zaha Hadid  
92400 COURBEVOIE**

SIREN : 399851609

satisfait aux exigences de la norme / *fulfils the requirements of the standard*  
**NF EN ISO/IEC 17065:2012**  
et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

**Santé sécurité au travail / *Occupational health and safety***  
**Equipement - Construction / *Equipment - construction***  
**Biens de grande consommation et services associés / *Consumer goods and associated services***  
**Autres certifications de produits et services / *Product certification***  
**Formation / *Training***  
**Environnement et développement durable / *Environment & sustainable development***  
**Agro - Agri - Alimentaire / *Food, Agro and agri business***  
**Transport logistique**

réalisées par l'entité **BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mentioned entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

**Site de Valence**  
**Quartier la Bayot - 91 Chemin Gaston Reynaud**  
**CS80087**  
**26000 VALENCE Cedex 9**

**Site de Champagne-au-Mont-d'Or**  
**4 Chemin du Tronchon**  
**69410 Champagne-au-Mont-d'Or**

**Site de Rennes**  
**6 rue de la Carrière**  
**35510 CESSON SEVIGNE**

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

**5-0051 rév. 89**

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **27/03/2024**

Date de fin de validité / *expiry date* : **30/04/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

La Responsable du Pôle Services, Produits, Vérification,  
Agroalimentaire,  
*Pole manager - Services, Products, Verification, Agri-food,*

**Hélène TAGZOUT**

DocuSigned by:  
*Hélène TAGZOUT*  
0EAE856A59D34A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 5-0051 Rév 88. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 5-0051 Rév 88.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Certifications

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**TECHNICAL APPENDIX**

**N° 5-0051 rév. 89**

Organisme accrédité / *Entity accredited* :  
**BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE**

**Pour : BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - COURBEVOIE**

**Formation /**  
 Certification des prestataires de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherche privée #  
**Training**

<b>Service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Formation pour l'activité de protection de l'intégrité physique des personnes	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité d'agent de sûreté aéroportuaire	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité d'agent cynophile	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité de transport de fonds	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6

Formation pour l'activité de vidéoprotection et de télésurveillance	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité d'agent de recherches privées	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6

<b>Formation /</b> Certification des organismes de formation Qualiopi # <b>Training</b>
---

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Réalisation d'actions concourant au développement de compétences (actions de formation, bilan de compétences, validation d'acquis d'expérience et formation par apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle</li> <li>- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences</li> <li>- Arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail</li> <li>- Guide de lecture du référentiel national</li> <li>- Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage</li> </ul>	6

**Environnement et développement durable / Filière bois /**  
 Certification de la Chaîne de contrôle selon le règlement PEFC  
**Environment & sustainable development / Wood chain of custody /**  
*Certification of the chain of custody against PEFC standard*

**Norme ou document sectoriel / Sector standard or document**

**Requirements for Certification Bodies operating Certification against the PEFC International Chain of Custody Standard**

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois (Chain of custody and mark of forestry products and wood products)	Référentiels de PEFC International disponibles sur <a href="http://www.pefc-france.org">www.pefc-france.org</a> : Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois 2020 (Chain of Custody of Forest and Tree Based Products – Requirements) PEFC ST 2002:2020 Règles d'utilisation des marques PEFC – Exigences (PEFC trademarks rules - Requirements) PEFC ST 2001:2020	6

**Agro - Agri - Alimentaire / Chartes agricoles /**  
 Certification des élevages de volailles  
**Food, Agro and agri business / Farming charters /**  
*Certification of breeding poultries*

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Elevages de volailles de chair	Charte technique de l'élevage de volailles de chair (EVA, CIPC, CIDEF, CICAR, CIP) Protocole de vérification des chartes techniques d'élevage en production de volailles de chair Exigences relatives au contrôle de la charte technique de l'élevage de volailles de chair Grille d'évaluation EVA version 5, disponible auprès des interprofessions avicoles PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des OC	6

**Agro - Agri - Alimentaire / Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés /**

Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés

**Food, Agro and agri business / Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes /***Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes*

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés pour les catégories suivantes : - la fabrication et mise sur le marché d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution de matières premières ou d'additifs pour l'alimentation animale - le négoce d'aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires au sens réglementaire /matières premières, additifs, prémélangés, aliments composés - transformation des matières premières	Programme de Certification de Nutrition Animale (RCNA) composé du référentiel de certification, du protocole de certification et de la grille d'audit Version en vigueur sur le site : <a href="https://www.oqualim.com/fr/">https://www.oqualim.com/fr/</a>	6

**Agro - Agri - Alimentaire /**

Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #

**Food, Agro and agri business /***Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products*

<b>Service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	-Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la	6

	<p>certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	
Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du</li> </ul>	6



	<p>code rural et de la pêche maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	
--	--	--

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
 Certification de boissons spiritueuses sous Indication Géographique Française (IG) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of spirits for French geographical indication (GI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.2 Boissons spiritueuses (spirits)	Règlement (UE) n° 151/2012, n°251/2014 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) n° 151/2012, n°251/2014 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
 Certification de produits vitivinicoles sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) Française #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Wines certified for French Protected Designation of Origin*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO	5

(wines)	Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
---------	--	--

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
 Certification des produits vinicoles Indication Géographique Protégée Française (IGP) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of wines for French Protected Geographical Indication (PGI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Autres certifications de produits et services /**  
 Certification du système de pesage des usines d'enrobés  
**Product certification /**  
*Certification of the weighing system in bituminous mixes plants*

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Système de pesage des usines d'enrobés	Dispositif de certification des systèmes de pesage des usines d'enrobés : Référentiel d'application d'avril 2021, basée sur la norme NF P98-750 Référentiel de certification de juillet 2021 Documents disponibles sur le site de l'IDRRIM ( <a href="http://www.idrrim.com">www.idrrim.com</a> )	6

**Biens de grande consommation et services associés / Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) # /**

Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) #

**Consumer goods and associated services / Certification of industrial and handicraft products with geographical indication /***Certification of industrial and handicraft products with geographical indication*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1. – Cosmétiques (Cosmetics)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat 4. - Arts de la table -faïences, porcelaines, céramiques, couteaux, etc. (Products of tableware -eg dishes)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat. 5 - Produits textiles et de maroquinerie (Textile and leather goods)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5

**Biens de grande consommation et services associés /**

Certification de produits, services et/ou processus entrant dans le champ d'application des articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation #

**Consumer goods and associated services**

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
AA Produits agricoles et forestiers (Agricultural and forestry products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5
DG Produits chimiques (chemical products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5

Catégorie /famille de service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
FF Construction et travaux de construction (construction)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
HH Services d'hôtellerie et de restauration (Services of hotels and restaurants)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
JJ Services financiers (Financial intermediation)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
KK Services immobiliers, de location et aux entreprises (Real estate and renting)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
MM Education (Education)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
NN Service de santé et d'action sociale (Health and social work)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
OO Services collectifs, sociaux et personnels (Other social services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
RR Services de conseils aux entreprises (Consulting services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6

**Santé sécurité au travail /**

Certification des organismes évaluateurs délivrant l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R 543-106 du code de l'environnement (fluides frigorigènes) #

**Occupational health and safety /**

*Certification of assessment bodies issuing certificate of ability referred to article R 543-106 of environmental code (refrigerant fluids)*

Catégorie /famille de service	Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Famille n°1 : les équipements de réfrigération, de pompe à chaleur et de climatisation (hors systèmes de climatisation de véhicules, engins et	Délivrance de l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R543-106 du code de l'environnement	Modalités d'attribution de la certification des organismes évaluateurs dans le cadre des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement », en	6

matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route)		application de l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543- 106 du code de l'environnement	
---	--	--	--

<p><b>Santé sécurité au travail /</b></p> <p>Délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R 543-99 du code de l'environnement #</p> <p><b>Occupational health and safety /</b></p> <p><i>Issuing of certificates referred to R 543-99 article of environmental code</i></p>
--

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie II	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6

<p><b>Santé sécurité au travail /</b></p> <p>Certification des organismes évaluateurs délivrant l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R 543-106 du code de l'environnement (fluides frigorigènes) #</p> <p><b>Occupational health and safety /</b></p> <p><i>Certification of assessment bodies issuing certificate of ability referred to article R 543-106 of environmental code (refrigerant fluids)</i></p>
---

Catégorie /famille de service	Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Famille n°2 : les systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route	Délivrance de l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R543-106 du code de l'environnement	Modalités d'attribution de la certification des organismes évaluateurs dans le cadre des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement », en application de l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543- 106 du code de l'environnement	6

**Santé sécurité au travail /**

Délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R 543-99 du code de l'environnement #

**Occupational health and safety /***Issuing of certificates referred to R 543-99 article of environmental code*

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie I	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie III	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie IV	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie V	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6

**Transport logistique /**

Certification des produits susceptibles d'être utilisés dans les transports guidés

/

*Certification of products that can be used in guided transport*

<b>Catégorie /famille</b>	<b>Produit</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type (ISO/IEC 17067)</b>
DM Matériels de transport (Transport equipments)	Equipements et logiciels de contrôle commande signalisation Matériel roulant Infrastructure Energie	Série des normes EN 50126, 50128, 50129 et 50657 associée à la procédure générale spécifique en vigueur de l'organisme, disponible sur demande auprès de ses services	1a

**Transport logistique / DeBo # /**

Certification des sous-systèmes ferroviaires Infrastructure, Energie, Contrôle-commande signalisation et matériel roulant par un organisme désigné en Belgique #

**DeBo /***Certification of infrastructure, energy, signaling control and rolling stock rail subsystems by a designated body in Belgium*

<b>Catégorie /famille</b>	<b>Produit</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type (ISO/IEC 17067)</b>
DM Matériels de transport (Transport equipments)	Sous-système relatif au domaine de nature structurelle « Infrastructure », « Matériel roulant », « Contrôle commandes - signalisation » et « Energie »	Loi du 30 aout 2013 portant le Code ferroviaire et ses modifications ultérieures, articles 202 à 205 et annexe 21 Arrêté royal du 6 décembre 2020 modifié déterminant les exigences applicables au matériel roulant pour l'utilisation des sillons Arrêté royal du 1er juillet 2011 modifié déterminant les exigences applicables à l'infrastructure ferroviaire Portée flexible Les règles techniques nationales belges notifiées disponibles sur le site : <a href="https://rdd.era.europa.eu/rdd/">https://rdd.era.europa.eu/rdd/</a>	SB, SD, SF, SG et SH1

**Transport logistique / DeBo # /**

Certification des sous-systèmes ferroviaires Contrôle-commande signalisation et matériel roulant par un organisme désigné au Luxembourg #

**DeBo /***Certification of signaling control and rolling stock rail subsystems by a designated body in Luxembourg*

<b>Catégorie /famille</b>	<b>Produit</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type (ISO/IEC 17067)</b>
DM Matériels de transport (Transport equipments)	Sous-système relatif au domaine de nature structurelle « Contrôle commandes - signalisation » et « Matériel roulant »	Loi du 5 février 2021 relative à l'interopérabilité ferroviaire, à la sécurité ferroviaire et à la certification des conducteurs de train Portée flexible : Les règles techniques nationales luxembourgeoises notifiées disponibles sur le site : <a href="https://rdd.era.europa.eu/rdd/">https://rdd.era.europa.eu/rdd/</a>	1a et 6

**Transport logistique / Evaluation CE /**

Evaluation de conformité CE en application de la réglementation relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de la Communauté Européenne #

**CE conformity /***EC conformity assessment - directive EC on the interoperability of the rail system within the Community*

<b>Famille / Product categories</b>	<b>Produit / Product</b>	<b>Programme de certification / Standard identification</b>	<b>Procédure d'évaluation de la conformité / Conformity assessment procedure - Types of product certification schemes</b>
DM Matériels de transport (Transport equipments)	constituants du sous système ferroviaire énergie	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERA Technical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module CB Module CH Module CH1
DM Matériels de transport (Transport equipments)	constituants du sous système ferroviaire contrôle commande	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERA Technical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module CB Module CD Module CF Module CH1
DM Matériels de transport (Transport equipments)	constituants du sous système ferroviaire infrastructure	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERA Technical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des	Module CB Module CD Module CH Module CF Module CH1



		STI disponible auprès de l'organisme certificateur	
DM Matériels de transport (Transport equipments)	sous système ferroviaire contrôle commande	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERATEchnical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module SB Module SD Module SF Module SG Module SH1
DM Matériels de transport (Transport equipments)	constituants du sous système ferroviaire matériel roulant	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERATEchnical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module CD Module CF Module CH Module CH1 Module CV Module CB
DM Matériels de transport (Transport equipments)	sous système ferroviaire infrastructure	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERATEchnical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module SG Module SH1
DM Matériels de transport (Transport equipments)	sous système ferroviaire matériel roulant	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERATEchnical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module SB Module SD Module SF Module SH1

DM Matériels de transport (Transport equipments)	sous système ferroviaire énergie	Directive CE n°2016/797 Décision CE n°2010/713 ERATEchnical document "Requirements for conformity assessment bodies seeking notification" Portée flexible - Liste des Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) ferroviaire et les guides d'application des STI disponible auprès de l'organisme certificateur	Module SG Module SH1
--	----------------------------------	--	-------------------------

**Equipement - Construction /**

Certification des éoliennes, des composants d'éoliennes et des projets de parc éolien on et offshore

**Equipment - construction /**

*Certification of wind turbines and wind turbine components and of wind farm projects on and offshore*

Catégorie /famille	Produit	Programme de certification	Type (ISO/IEC 17067)
DK Machines et équipements (Machinery and equipments), appareils domestiques (domestic appliances)	Eoliennes, composants d'éolienne et projets de parc éolien on et offshore / On and offshore wind turbines, wind turbine components, and wind farm projects	Portée flexible / Flexible scope Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur / List of accredited activities and reference standards available from the Certification Body	1a et 5

**Equipement - Construction /**

Certification des prestataires en localisation des réseaux #

**Equipment - construction**

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Service de détection	Arrêté du 19 février 2013 modifié encadrant la certification des prestataires en géoréférencement et en détection des réseaux, et mettant à jour des fonctionnalités du téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr », dont les annexes 1, 2 et 3	6
Service de géoréférencement	Arrêté du 19 février 2013 modifié encadrant la certification des prestataires en géoréférencement et en détection des réseaux, et mettant à jour des	6

fonctionnalités du téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr », dont les annexes 1, 2 et 3
--

**Equipement - Construction /**

Certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance #

**Equipment - construction /**

*Certification of installers of CCTV systems*

<b>Service / service</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance	Arrêté du 5 janvier 2011 et référentiel de l'organisme certificateur, disponible auprès de ses services French Regulation of January 5, 2011 and CB standard	6

**Equipement - Construction / Certification des systèmes électriques, électroniques et électroniques programmables relatifs à la sécurité /**

Certification des systèmes électriques, électroniques et électroniques programmables relatifs à la sécurité

**Equipment - construction / Certification of electrical, electronic, programmable safety related systems /**

*Certification of electrical, electronic, programmable safety related systems*

<b>Catégorie /famille</b>	<b>Produit</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type (ISO/IEC 17067)</b>
DL Equipements électriques et électroniques, composants (Electrical and electronical equipments, component)	Systèmes électriques, électroniques et électroniques programmables relatifs à la sécurité / Electrical, electronic, programmable safety related systems Electrical, electronic, programmable safety related systems	Portée flexible / Flexible scope Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur / List of accredited activities and reference standards available from the Certification Body	1a

**Biens de grande consommation et services associés /**

Certification des produits cosmétiques biologiques et naturels selon le référentiel Cosmos

**Consumer goods and associated services**

Objet de certification	Catégories (ou familles)	Programme de certification
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques biologiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques naturels	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Matières premières des cosmétiques ayant une formule de base contenant des matières biologiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 2 : Validation des matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans les références certifiées selon le champ d'application 1	Matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans le cadre de la certification de cosmétiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024

**Transport logistique / DeBo # /**

Certification des sous-systèmes ferroviaires Contrôle-commande signalisation, matériel roulant, infrastructure et énergie par un organisme désigné en France #  
**DeBo**

Catégorie /famille	Produit	Programme de certification	Type (ISO/IEC 17067)
DM Matériels de transport (Transport equipments)	Sous-système relatif au domaine de nature structurelle « Infrastructure », « Matériel roulant », « Contrôle commandes - signalisation » et « Energie »	Directive 2016/797 relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne ; Arrêté du 19 mars 2012 modifié fixant les objectifs, les méthodes, les indicateurs de sécurité et la réglementation technique de sécurité et d'interopérabilité applicables sur le réseau ferré national ; Arrêté du 27 mai 2019 relatif aux conditions et aux modalités de notification et de désignation des organismes d'évaluation de la conformité et des organismes internes accrédités ; Arrêté du 12 juillet 2019 relatif au contenu et aux modalités d'instruction des autorisations de mise en service des installations fixes sur le système ferroviaire ; Instruction Technique Interministérielle 98-303 ; Décret n° 2019-525 du 27 mai 2019 modifié relatif à la sécurité et à l'interopérabilité du système ferroviaire et modifiant ou abrogeant certaines dispositions réglementaires. Portée flexible Les règles techniques nationales françaises notifiées disponibles sur le site : <a href="https://rdd.era.europa.eu/rdd/">https://rdd.era.europa.eu/rdd/</a>	1a et 6

**Biens de grande consommation et services associés /**  
 Certification des produits cosmétiques biologiques et naturels selon le référentiel Cosmos  
**Consumer goods and associated services**

Objet de certification	Catégories (ou familles)	Programme de certification
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Matières premières des cosmétiques ayant une formule de base contenant des matières biologiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques biologiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 2 : Validation des matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans les références certifiées selon le champ d'application 1	Matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans le cadre de la certification de cosmétiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques naturels	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #

**Food, Agro and agri business /***French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)*

<b>Catégorie /famille de produits</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.5 - Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.) (Oils and fats (butter, margarine, oil, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

**Food, Agro and agri business /***French Protected Geographical Indication (PGI)*

<b>Catégorie /famille de produits</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.8 - Autres produits de l'annexe I du traité (épices, etc.) (Other products listed in Annex I to the Treaty (spices etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

<p>Cat 1.9 - Autres produits alimentaires du Règlement UE 1151/2012 (2.1 à 2.8 et 2.21 à 2.27) (Classes 2.1 to 2.8 and 2.21 to 2.27 as referred to in Annex I to Regulation (EU) No 1151/2012 (food))</p>	<p>Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
---	---	---

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #

**Food, Agro and agri business /**

*Certification of food and agricultural products for French "Red Label"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
<p>Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB)</p>	5



	Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire /**  
Certification de Conformité Produits (CCP) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of food products with a French label "CCP"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 : Viandes et abats frais	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.2 : Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC	5

	PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	
Cat 1.4 : Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.6 : Fruits, légumes et céréales frais ou transformés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.7 : Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5

Pour : Site de Valence - VALENCE Cedex 9

**Agro - Agri - Alimentaire / Chartes agricoles /**  
 Certification des élevages de volailles  
**Food, Agro and agri business / Farming carters /**  
*Certification of breeding poultries*

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Elevages de volailles de chair	Charte technique de l'élevage de volailles de chair (EVA, CIPC, CIDEF, CICAR, CIP) Protocole de vérification des chartes techniques d'élevage en production de volailles de chair Exigences relatives au contrôle de la charte technique de l'élevage de volailles de chair Grille d'évaluation EVA version 5, disponible auprès des interprofessions avicoles PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des OC	6

**Agro - Agri - Alimentaire /**  
 Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products*

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	-Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au	6

Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
 Certification de boissons spiritueuses sous Indication Géographique Française (IG) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of spirits for French geographical indication (GI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.2 Boissons spiritueuses (spirits)	Règlement (UE) n° 151/2012, n°251/2014 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) n° 151/2012, n°251/2014 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
 Certification de produits vitivinicoles sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) Française #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Wines certified for French Protected Designation of Origin*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification des produits vinicoles Indication Géographique Protégée Française (IGP) #

**Food, Agro and agri business /***Certification of wines for French Protected Geographical Indication (PGI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Biens de grande consommation et services associés / Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) # /**

Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) #

**Consumer goods and associated services / Certification of industrial and handicraft products with geographical indication /***Certification of industrial and handicraft products with geographical indication*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1. – Cosmétiques (Cosmetics)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat 4. - Arts de la table -faïences, porcelaines, céramiques, couteaux, etc. (Products of tableware -eg dishes)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat. 5 - Produits textiles et de maroquinerie (Textile and leather goods)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs	5

French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)
--

**Biens de grande consommation et services associés /**

Certification de produits, services et/ou processus entrant dans le champ d'application des articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation #  
**Consumer goods and associated services**

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
AA Produits agricoles et forestiers (Agricultural and forestry products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5
DG Produits chimiques (chemical products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5

Catégorie /famille de service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
FF Construction et travaux de construction (construction)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
HH Services d'hôtellerie et de restauration (Services of hotels and restaurants)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
JJ Services financiers (Financial intermediation)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
KK Services immobiliers, de location et aux entreprises (Real estate and renting)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
MM Education (Education)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
NN Service de santé et d'action sociale (Health and social work)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
OO Services collectifs, sociaux et personnels (Other social services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6

RR Services de conseils aux entreprises (Consulting services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
---	--	---

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #

**Food, Agro and agri business /**

*French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.5 - Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.) (Oils and fats (butter, margarine, oil, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5



**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

**Food, Agro and agri business /***French Protected Geographical Indication (PGI)*

<b>Catégorie /famille de produits</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.8 - Autres produits de l'annexe I du traité (épices, etc.) (Other products listed in Annex I to the Treaty (spices etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

<p>Cat 1.9 - Autres produits alimentaires du Règlement UE 1151/2012 (2.1 à 2.8 et 2.21 à 2.27) (Classes 2.1 to 2.8 and 2.21 to 2.27 as referred to in Annex I to Regulation (EU) No 1151/2012 (food))</p>	<p>Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
---	---	---

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #

**Food, Agro and agri business /**

*Certification of food and agricultural products for French "Red Label"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
<p>Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC</p>	5
<p>Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)</p>	<p>Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB)</p>	5

	Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire /**  
Certification de Conformité Produits (CCP) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of food products with a French label "CCP"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 : Viandes et abats frais	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.2 : Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC	5

	PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	
Cat 1.4 : Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.6 : Fruits, légumes et céréales frais ou transformés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.7 : Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5

**Pour : Site de Rennes - CESSON SEVIGNE**

**Agro - Agri - Alimentaire / Chartes agricoles /**  
 Certification des élevages de volailles  
**Food, Agro and agri business / Farming carters /**  
*Certification of breeding poultries*

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Elevages de volailles de chair	Charte technique de l'élevage de volailles de chair (EVA, CIPC, CIDEF, CICAR, CIP) Protocole de vérification des chartes techniques d'élevage en production de volailles de chair Exigences relatives au contrôle de la charte technique de l'élevage de volailles de chair Grille d'évaluation EVA version 5, disponible auprès des interprofessions avicoles PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des OC	6

**Agro - Agri - Alimentaire / Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés /**  
 Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés  
**Food, Agro and agri business / Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes /**  
*Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes*

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélanges pour les catégories suivantes : - la fabrication et mise sur le marché d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélanges - la distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélanges - la distribution de matières premières ou d'additifs pour l'alimentation animale	Programme de Certification de Nutrition Animale (RCNA) composé du référentiel de certification, du protocole de certification et de la grille d'audit Version en vigueur sur le site : <a href="https://www.oqualim.com/fr/">https://www.oqualim.com/fr/</a>	6

- le négoce d'aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires au sens réglementaire /matières premières, additifs, prémélanges, aliments composés - transformation des matières premières		
--	--	--

<p><b>Agro - Agri - Alimentaire /</b></p> <p>Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #</p> <p><b>Food, Agro and agri business /</b></p> <p><i>Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products</i></p>
--

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime</li> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »</li> <li>· et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture</li> </ul>	6
Prestation de distribution de produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de</li> </ul>	6

phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture	
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	· Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture	6

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
Certification de boissons spiritueuses sous Indication Géographique Française (IG) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of spirits for French geographical indication (GI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.2 Boissons spiritueuses (spirits)	Règlement (UE) n° 151/2012, n°251/2014 et modifications ultérieures Règles de l'INAO	5

	Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) n° 151/2012, n°251/2014 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
--	--	--

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
Certification de produits vitivinicoles sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) Française #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Wines certified for French Protected Designation of Origin*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**  
Certification des produits vinicoles Indication Géographique Protégée Française (IGP) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of wines for French Protected Geographical Indication (PGI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO)	5



Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC
---

**Biens de grande consommation et services associés / Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) # /**

Certification des produits industriels et artisanaux sous Indication Géographique (IG PIA) #

**Consumer goods and associated services / Certification of industrial and handicraft products with geographical indication /**

*Certification of industrial and handicraft products with geographical indication*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1. – Cosmétiques (Cosmetics)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat 4. - Arts de la table -faïences, porcelaines, céramiques, couteaux, etc. (Products of tableware -eg dishes)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5
Cat. 5 - Produits textiles et de maroquinerie (Textile and leather goods)	Articles L.721-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle et des textes associés Cahiers des charges homologués par l'INPI ( <a href="http://www.base-indications-geographiques.inpi.fr">www.base-indications-geographiques.inpi.fr</a> ) PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des organismes certificateurs French law and Specifications endorsed by INPI (Flexible scope)	5

**Biens de grande consommation et services associés /**

Certification de produits, services et/ou processus entrant dans le champ d'application des articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation #

**Consumer goods and associated services**

<b>Catégorie /famille de produits</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
AA Produits agricoles et forestiers (Agricultural and forestry products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5
DG Produits chimiques (chemical products)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	5

<b>Catégorie /famille de service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
FF Construction et travaux de construction (construction)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
HH Services d'hôtellerie et de restauration (Services of hotels and restaurants)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
JJ Services financiers (Financial intermediation)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
KK Services immobiliers, de location et aux entreprises (Real estate and renting)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
MM Education (Education)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
NN Service de santé et d'action sociale (Health and social work)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
OO Services collectifs, sociaux et personnels (Other social services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
RR Services de conseils aux entreprises (Consulting services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6

**Biens de grande consommation et services associés /**  
 Certification des produits cosmétiques biologiques et naturels selon le référentiel Cosmos  
**Consumer goods and associated services**

<b>Objet de certification</b>	<b>Catégories (ou familles)</b>	<b>Programme de certification</b>
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques biologiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques naturels	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 1 : Certification de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Matières premières des cosmétiques ayant une formule de base contenant des matières biologiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 2 : Validation des matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans les références certifiées selon le champ d'application 1	Matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans le cadre de la certification de cosmétiques	Référentiel Cosmos v3.1 jusqu'au 01/12/2024
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Matières premières des cosmétiques ayant une formule de base contenant des matières biologiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques biologiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 2 : Validation des matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans les références certifiées selon le champ d'application 1	Matières premières non biologiques pouvant être utilisées dans le cadre de la certification de cosmétiques	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
Scope 1 : Certification du processus de fabrication de produits cosmétiques biologiques ou naturels	Produits cosmétiques naturels	Référentiel Cosmos version 4 composé a minima de : Cosmos Standard Cosmos Control Manual

	Accreditation and certification Cosmos Labelling Guide Cosmos Technical Guide et des modalités de certification de l'OC
--	---

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #

**Food, Agro and agri business /**

*French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.5 - Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.) (Oils and fats (butter, margarine, oil, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

**Food, Agro and agri business /***French Protected Geographical Indication (PGI)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.8 - Autres produits de l'annexe I du traité (épices, etc.) (Other products listed in Annex I to the Treaty (spices etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Cat 1.9 - Autres produits alimentaires du Règlement UE 1151/2012 (2.1 à 2.8 et 2.21 à 2.27) (Classes 2.1 to 2.8 and 2.21 to 2.27 as referred to in Annex I to Regulation (EU) No 1151/2012 (food))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
---	--	---

**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #

**Food, Agro and agri business /**

*Certification of food and agricultural products for French "Red Label"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB)	5

	Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

**Agro - Agri - Alimentaire /**  
Certification de Conformité Produits (CCP) #  
**Food, Agro and agri business /**  
*Certification of food products with a French label "CCP"*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 : Viandes et abats frais	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.2 : Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC	5

	PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	
Cat 1.4 : Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.6 : Fruits, légumes et céréales frais ou transformés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.7 : Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur <a href="http://www.legifrance.gouv.fr">www.legifrance.gouv.fr</a> Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur <a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a> . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5



**Pour : Site de Champagne-au-Mont-d'Or - Champagne-au-Mont-d'Or**

**Formation /**  
 Certification des prestataires de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherche privée #  
**Training**

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Formation pour l'activité de protection de l'intégrité physique des personnes	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité d'agent de sûreté aéroportuaire	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité d'agent cynophile	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité de transport de fonds	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6
Formation pour l'activité de vidéoprotection et de télésurveillance	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016	6

	relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	
Formation pour l'activité d'agent de recherches privées	Article R625-2 et -7 du code de la sécurité intérieure Arrêté du 1/07/2016 modifié par l'arrêté du 20/12/2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées	6

**Formation /**  
Certification des organismes de formation Qualiopi #  
**Training**

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Réalisation d'actions concourant au développement de compétences (actions de formation, bilan de compétences, validation d'acquis d'expérience et formation par apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle</li> <li>- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences</li> <li>- Arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail</li> <li>- Guide de lecture du référentiel national</li> <li>- Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage</li> </ul>	6

**Environnement et développement durable / Filière bois /**  
 Certification de la Chaîne de contrôle selon le règlement PEFC  
**Environment & sustainable development / Wood chain of custody /**  
*Certification of the chain of custody against PEFC standard*

<b>Norme ou document sectoriel / Sector standard or document</b>	<b>Requirements for Certification Bodies operating Certification against the PEFC International Chain of Custody Standard</b>
--	---

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois (Chain of custody and mark of forestry products and wood products)	Référentiels de PEFC International disponibles sur <a href="http://www.pefc-france.org">www.pefc-france.org</a> : Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois 2020 (Chain of Custody of Forest and Tree Based Products – Requirements) PEFC ST 2002:2020 Règles d'utilisation des marques PEFC – Exigences (PEFC trademarks rules - Requirements) PEFC ST 2001:2020	6

**Biens de grande consommation et services associés /**

Certification de produits, services et/ou processus entrant dans le champ d'application des articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation #  
**Consumer goods and associated services**

<b>Catégorie /famille de service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
FF Construction et travaux de construction (construction)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
HH Services d'hôtellerie et de restauration (Services of hotels and restaurants)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
JJ Services financiers (Financial intermediation)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
KK Services immobiliers, de location et aux entreprises (Real estate and renting)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
MM Education (Education)	Portée flexible	6

	Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	
NN Service de santé et d'action sociale (Health and social work)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
OO Services collectifs, sociaux et personnels (Other social services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6
RR Services de conseils aux entreprises (Consulting services)	Portée flexible Liste des activités accréditées et des référentiels disponibles auprès de l'organisme certificateur	6

**Santé sécurité au travail /**

Certification des organismes évaluateurs délivrant l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R 543-106 du code de l'environnement (fluides frigorigènes) #

**Occupational health and safety /**

*Certification of assessment bodies issuing certificate of ability referred to article R 543-106 of environmental code (refrigerant fluids)*

<b>Catégorie /famille de service</b>	<b>Service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Famille n°1 : les équipements de réfrigération, de pompe à chaleur et de climatisation (hors systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route)	Délivrance de l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R543-106 du code de l'environnement	Modalités d'attribution de la certification des organismes évaluateurs dans le cadre des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement », en application de l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543- 106 du code de l'environnement	6

**Santé sécurité au travail /**

Délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R 543-99 du code de l'environnement #

**Occupational health and safety /***Issuing of certificates referred to R 543-99 article of environmental code*

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie II	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6

**Santé sécurité au travail /**

Certification des organismes évaluateurs délivrant l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R 543-106 du code de l'environnement (fluides frigorigènes) #

**Occupational health and safety /***Certification of assessment bodies issuing certificate of ability referred to article R 543-106 of environmental code (refrigerant fluids)*

<b>Catégorie /famille de service</b>	<b>Service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Famille n°2 : les systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route	Délivrance de l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article R543-106 du code de l'environnement	Modalités d'attribution de la certification des organismes évaluateurs dans le cadre des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement », en application de l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543- 106 du code de l'environnement	6

**Santé sécurité au travail /**

Délivrance des attestations de capacité mentionnées à l'article R 543-99 du code de l'environnement #

**Occupational health and safety /***Issuing of certificates referred to R 543-99 article of environmental code*

<b>Processus / process</b>	<b>Programme de certification / certification scheme</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type</b>
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie I	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie III	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie IV	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6
Processus de maintien des capacités nécessaires à la manipulation des fluides frigorigènes encadrés par le Code de l'Environnement pour les opérateurs catégorie V	Modalités d'attribution du certificat prévu à l'article R543-99, en application de l'arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du code de l'environnement	6

**Equipement - Construction /**

Certification des prestataires en localisation des réseaux #

**Equipment - construction**

<b>Service</b>	<b>Programme de certification</b>	<b>Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)</b>
Service de détection	Arrêté du 19 février 2013 modifié encadrant la certification des prestataires en géoréférencement et en détection des réseaux, et mettant à jour des fonctionnalités du téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr », dont les annexes 1, 2 et 3	6
Service de géoréférencement	Arrêté du 19 février 2013 modifié encadrant la	6

	certification des prestataires en géoréférencement et en détection des réseaux, et mettant à jour des fonctionnalités du téléservice « réseaux-et-canalisation.gouv.fr », dont les annexes 1, 2 et 3	
--	--	--

Date de prise d'effet / *Granting date* : **27/03/2024**

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CPS INF 02 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

*En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.*

*Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 5-0051 Rév. 88. This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 5-0051 Rév. 88*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)